

FICHE ACTION 3		FONCTION ACCUEIL
POINT COURRIER		
ACTION RECONDUITE	Réfèrent : Chargé d'accueil	
PUBLIC VISÉ : les adhérents, les habitants, les usagers		
MOYENS DE MISE EN ŒUVRE		
1 chargée d'accueil 1 bureau + 1 ordinateur + 1 imprimante 1 bureau d'accueil au sein de la MAIP Horaires : vendredis : 10h-12h - 14h-15h30		
Objectifs généraux/Objectifs opérationnels		
IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL		
Renforcer l'accueil, l'écoute, la communication et l'information		
Favoriser le partenariat Favoriser la circulation des informations Développer l'écoute Favoriser une meilleure compréhension des documents administratifs		
Accompagner les familles		
Favoriser l'autonomie des personnes dans les démarches administratives. Orienter vers les dispositifs compétents Faciliter le contact avec les administrations		
DESCRIPTION DE L'ACTION		
Le point courrier vient en complément d'un service proposé à la MAIP par l'UDAF. Le choix du jour s'est fait en consultation avec la personne bénévole de l'UDAF afin de ne pas faire double emploi. Ce service comprend la rédaction de courriers et l'aide au remplissage de dossiers simples (CAF, CPAM..). Les bénéficiaires adhéreront au centre social par le paiement d'une adhésion de 5 euros à l'année. Ce service est à faire connaître auprès des partenaires locaux, des organismes sociaux présents à la MAIP, au chargé d'accueil de la MAIP et aux habitants. Cette information se fera oralement lors d'échanges ou par la distribution de la plaquette du centre social.		
PARTENARIAT :		
Municipalité - CAF de l'Yonne - Les partenaires locaux		
EVALUATION		
Critères :		
Satisfaction des usagers Reconnaissance du service par les partenaires et les habitants Fidélité des usagers		
Indicateurs :		
Nombre de personnes accueillies Nombre de nouveaux adhérents Nombre de personnes envoyées par les partenaires Nombre de courriers Nombre de dossiers remplis Nombre d'orientations Enquête de satisfaction		

Résultats attendus :

Reconnaissance du service :

- Augmentation du taux de fréquentation
- Nouveaux adhérents
- Satisfaction du public
-

Un partenariat établi avec les acteurs locaux.